



Assemblée constitutive du Grand Fribourg, p.a Préfecture de la Sarine  
Grand-Rue 51, case postale, 1701 Fribourg

---

***Par courriel***

Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s  
de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg

*Fribourg, le 11 juin 2021*

**Fusion des Communes du Grand Fribourg**

**17<sup>ème</sup> séance de l'Assemblée constitutive – Convocation**

Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Au nom du CoPil de l'Assemblée constitutive, j'ai le plaisir et l'honneur de vous convier à la  
17<sup>ème</sup> séance de cette Assemblée qui se tiendra :

**le mercredi 23 juin 2021, à 19h30, à la Grande Salle de Marly-Cité, à Marly.  
(Chemin des Epinettes, 1723 Marly).**

En accord avec le CoPil, je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal des séances du 21 avril 2021 et 5 mai 2021
2. Informations du CoPil
  - a) Etat des travaux
  - b) Vote consultatif
  - c) Autres informations
3. Comptes 2020 :
  - a) Présentation des comptes 2020
  - b) Rapport de l'organe de révision Anagest Révision SA
  - c) Approbation
4. Analyse Financière

Informations complémentaires au rapport intermédiaire n° 3 du GT Finances  
*Par M. Christian Vorlet, Président du Groupe de travail « Finances » et M. Yvan Haymoz,  
BDO SA, ainsi que M. Gilles Ballaman, conseiller économique, Service des communes.*

5. Compléments au concept de fusion – Validation
6. Calendrier des travaux et prochaines démarches
7. Divers

En ce qui concerne le point 5 de l'ordre du jour, je vous informe que les compléments et modifications apportés à la version du concept de fusion adoptée le 29 janvier 2020 figurent en italique.

Au demeurant, j'ai le plaisir de vous confirmer, comme annoncé lors de la dernière séance de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, la présence de **Monsieur le Conseiller d'Etat directeur de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), Didier Castella**, qui prendra la parole au nom du Conseil d'Etat.

Concernant finalement la situation sanitaire en lien avec le nouveau coronavirus (Covid-19), nous pouvons vous indiquer que les mesures de protection nécessaires seront mises en place pour cette séance de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg.

En me réjouissant de pouvoir poursuivre le processus de la fusion du Grand Fribourg avec vous, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s, l'expression de ma considération distinguée.



Carl-Alex Ridoré  
Président

**Copie pour invitation**

—  
Aux représentants des Communes observatrices (Grolley, La Sonnaz, Neyruz et Pierrafortscha)  
À la DIAF  
Au SCom  
Aux mandataires  
À la presse

**Information par courriel**

—  
Aux Conseils communaux, Conseils généraux et commissions de fusion des Communes membres du périmètre provisoire  
À la Députation sarinoise  
Aux Communes sarinoises

**Annexes**

—  
le procès-verbal de la séance du 21 avril 2021 de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg  
le procès-verbal de la séance du 5 mai 2021 de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg  
la présentation PowerPoint de la séance du 5 mai 2021 de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg  
le message du 14 mai 2021 du CoPil à l'attention des délégué·e·s en vue de l'approbation des comptes 2020 par l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg  
le document récapitulatif des comptes 2020  
le rapport du 10 mai 2021 d'Anagest Révision SA sur les comptes 2020  
le concept de fusion du 29 janvier 2020 amendé, ainsi que ses annexes  
le calendrier du processus de fusion